VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lisbon Evans ou Evans ou Moses Evans et épouse.

No 99,997—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

MERCREDI, LE 15 MAI 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King juge de la susdite Cour, Division B, daté du 12 avril 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terrain dans le carré No 1, Tunisbar, (Cinquième District de la Nouvelle Orléans, compris entre le chemin public et les rues Homer, Odéon et Orléans, désigné par le No 18 et mesure 29 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Homer sur 115 pieds en profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Au comptant, 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente devant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Superbe Maison Neuve de Club et Bateau à Moteur du Chef Monteur connu comme "Idle Hour Club".

VENTE DE RE VEUR.

In Re Kenah Contracting Co.

No 99,296—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteurs. — Bureau, 134 rue Carondelet.

MARDI, 23 AVRIL 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu en vente publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge de la ci-devante Cour, Division D, daté du 19 mars 1912, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

1. Les bâtisses et contenus connus comme le "Idle Hour Club", situé sur un certain terrain loué à bail sur le côté du lac Borgne du Louisville & Nashville R.R., voie sur le côté nord de la Prase ou Bayou Chef Menteur. L'acquéreur devant assumer la partie non échu du bail lequel expire le 1er octobre 1916, au taux de $50 par an.

2. Une chaloupe à moteur.

Conditions—Comptant.

E. W. Robinson H. M. Ainsley, avocats.

12 av—12 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE EN BRIQUES

1037 BOURBON,

Entre les rues Ursulines et St Philippe.

Succession de Mme Vve Auguste Poirier.

No 93,772—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 7 MAI 1912

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encherre publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté du 4 avril 1912, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bourbon, Ursulines, St-Philippe et Dauphine, ledit lot commence à une distance de 30 pieds 3 pouces du coin des rues Bourbon et Ursulines et mesure, en mesure américaine 33 pieds, 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 76 pieds 2 lignes sur la ligne de côté vers la rue St-Philippe, une première profondeur de 68 pieds, 1 pouce, 4 lignes sur la ligne de côté vers la rue Ursulines, de là une seconde profondeur de 6 pieds 10 pouces à la ligne du fond laquelle a une première largeur de 6 pieds 4 pouces et 7 lignes, d'où sur une ligne oblique courant vers la rue St-Philippe 12 pieds 3 pouces 4 lignes, d'où sur une ligne droite 11 pieds 6 pouces 4 lignes; les améliorations sont désignées par le numéro 1037 rue Bourbon et comprennent une bâtisse en briques à un étage, avec deux étages sur la bâtisse du fond, contenant environ 9 chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le solde, s'il y en a, en un crédit d'un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être reconnue par des billets à ordre de l'acheteur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des notes; l'acquéreur devan payer en plus et en sus du montant de son enchère, les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en 1912. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant Jos Leutenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 avril—6 7 14 21 28—mai 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

In Re Kenah Contracting Company.

No 99,296—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur. Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 23 avril 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker juge de la ci-devant dite Cour, Division D, daté du 19 mars 1912, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir—

1. Un certain morceau ou parcelle de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 293 borné par les rues St Andrew, Saratoga, Joséphi et St Bad Rempart, désigné par la lettre C, sur un croquis d'arpentage établi par Daney et Waddill, ingénieurs civils, daté du 19 septembre 1903 annexé à un acte passé devant J. B. Quintero, notaire, le 5 juillet 1903, ledit terrain mesurant 39 pieds, 8 pouces et 1 ligne de face à la rue St Andrew, sur 39 pieds 3 pouces et 5 lignes en largeur à l'arrière et une profondeur de 121 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot B vers la rue Sud Rempart et 119 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot D, vers la rue Saratoga. Les bâtisses et améliorations comprennent une residence double à deux étages, contenant chaque côté: 8 chambres, bains, etc., avec connexion d'eau et d'égouts portant les numéros 2016-2018 de la rue St Andrew.

2. Un certain morceau ou parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'île, No 297, borné par les rues Dryades, Septième Baronne et Sixième, désigné par la lettre M sur un croquis d'arpentage établi par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 7 juin 1907, annexé à un acte passé devant J. M. Quintero, notaire, le 5 juillet 1907. Ladite portion de terrain commence à une distance de 80 pieds 2 pouces mesurée sur la rue Dryades à partir du coin des rues Dryades et Septième et mesure 29 pieds 8 pouces de face à la rue Dryades, à la même largeur en arrière et une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations comprennent un cottage double en bois à entresol et de chaque côté quatre chambres, etc., et désigné par les Nos 2918-2920 de la rue Dryades.

3. Un certain morceau ou parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'île borné par les rues Baronne, Josephine Dryades et l'avenue Jackson, îlet No 269, désigné par la lettre C, laquelle dite parcelle de terrain commence à une distance sur la rue Baronne de 131 pieds 6 pouces de l'encoignure de la rue Baronne et de l'avenue Jackson, et mesurant 64 pieds 2 pouces de face à la rue Baronne sur une largeur arrière de 63 pieds 3 pouces sur une profondeur de 133 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne du lot B vers l'avenue Jackson et une profondeur de 142 pieds 6 pouces sur l'autre ligne de côté vers la rue Joséphine. Les bâtisses et améliorations comprennent une residence moderne en bois à deux étages, avec une écurie à deux étages à l'arrière du terrain. La maison contient: salon, salle à manger, chambre à déjeuner, office, chambre de décharge, cuisine buanderie, 6 chambres à coucher, chambre à bain; l'écurie contient remise à voitures, 2 stalles et deux appartements. La maison a une connexion d'eau et d'égouts, et désigné par les numéros 2121 rue Baronne. Toutes les propriétés ci-dessus sont vendues sujettes aux locations et aux baux s'il y en existe.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un crédit d'un an et deux ans, à l'option de l'acquéreur. La partie de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets à ordre de l'acheteur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt annuel depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale, avec privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec pacte de non-aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des notes. L'acquéreur devra payer en sus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes dues et exigibles sur ladite propriété pour l'année 1912 et faire un dépôt de 10 pour cent du son enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Actes de vente devant James Simeon, notaire, aux frais des acheteurs.

E. W. Robinson et H. M. Ainsley, avocats pour le recevoir.

22 mars—22 31—avril 7 14 21 28

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE MRS LIZZIE BASTIN.

No 75,645—Cour Civile de District — Division E.

Cottage Simple Elevé,

1719 rue Delachaise, entre Carondelet et Baronne.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur, —MARDI, le 14 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement signé en cour ouverte le 10 avril 1912 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré désigné par le numéro municipal 427, borné par la rue Delachaise et l'avenue Louisiana, les rues Carondelet et Baronne, ledit lot désigné par le No 18 sur un croquis fait par Edgar Pilié, architecte, daté le 22 mai 1882 et annexé à un acte de vente passé devant James Fahey, ancien notaire le 25 mai 1882. Ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, ledit lot doit être pris à une distance de cent vingt pieds du coin de la rue Carondelet. Les améliorations sont connues par le numéro municipal 1719 rue Delachaise et consistent en un cottage simple très élevé avec soubassement, contenant galleria, vestibule, 6 chambres, bain, etc.

Conditions—Comptant. Acte de vente par devant Meyer S. Dreifus, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

12 avril—12 14 21 28—mai 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Sophie Imwolde et als vs Louisa Imwolde E. Ducker, et als.

No 100,119—Cour Civile de District.

Division A.

AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR.

Magasin de Commerce et Maison d'Habitation de Choix,

3151 Dauphine, entre Clouet Louisa.

Joli Cottage Double,

3147-49 rue Dauphine, entre Clouet et Louisa.

A l'Encan, MARDI, le 14 Mai 1912, à Midi

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 14 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 1er avril 1912 et le jugement signé en Cour ouverte le 9 avril 1912, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Trois ème District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Louisa et Clouet désigné comme lot No 6 sur un plan de Louis Surgi, daté du 29 novembre 1838 et déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire, et mesure en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds en profondeur. Acquis par D. Imwolde, le 1er mars 1880, C. O. B. 113, folio 60.

Les améliorations sont connus comme No Municipaux 3147-49 rue Dauphine, et consistent d'un double cottage avec 5 chambres de chaque côté et se loue à $—— par mois.

2. Un certain lot de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Clouet et Louisa, désigné comme lot No 5 sur le dit plan de Surgi, et mesure, en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 130 pieds en profondeur. Acquis par D Imwolde, le 12 mars 1887 liv 126, folio 583. Les améliorations sont connues par le No Municipal 3151 rue Dauphine et consistent d'une résidence et magasin à deux étages, contenant un grand magasin avec bureau, larges vestibules, 8 chambres, bain, etc.

Conditions—Une moitié au plus comptant à l'option de l'acquéreur, le solde s'il y en a en un ou un et deux ans, devant être représenté par billet à ordre ou billets à ordre de l'acquéreur, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue et devant porter intérêt au taux de sept pour cent par an de l'adjudication jusqu'au paiement. Les loyers appartenant aux vendeurs jusqu'à la date du passage de l'acte de vente pardevant Arthur A. Moreno, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 en plus et en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

Edgar M. Cahn, Oscar Schreiber, A. A. Moreno, avocats.

11 avril—11 14 21 28—mai 5 12 14

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 98,040. Succession de Joseph E. Burgnières.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, Dossier No 98,040, dans l'affaire intitulée Succession de Joseph E Burgnières, ledit ordre daté et signé le 11 avril 1912, et adressé à J. L. Onorato, et conformément à un ordre supplémentaire de la même honorable Cour, daté et signé le 15 avril 1912 j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, le MARDI, 30 avril 1912, les divers actions suivantes

1 action Suburbanites.
1 action N. O. Cotton Exchange.
1 action La. Sugar Exchange.
1 action Young Men's Gymnasium Club,
1 action N. O. Stock Exchange.
10 actions Liberties Bank & Trust Co.
25 actions American Cities Preferred.
25 actions American Cities Common.
1 action French Opera Ass'n.
100 actions La.-Rio Grande Sugar Co.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Encanteur, 910 rue Gravier.

18 av—18 21 28 30

Stern's Auction Co

ANNONCE JUDICIAIRE.

Stern's Auction Co. vs Delinquent storage.

Conformément à la loi 167 de 1898,

Une grande quantité d'effets mobiliers.

Comprenant 2 Pianos, Meubles, Effets mobiliers, Portraits et Ornements emmagasinés par divers personnes chez Stern's Auction Co. sur lesquelles les frais n'ont pas été payés pour une période excédant 6 (six) mois.

Sera vendu à l'enchère publique aux Nos 629-631 rue Commune,

LE MERCREDI, 24 AVRIL 1912.

Commençant à 11 heures A. M.

Conditions—Comptant. Pas de limite.

JAC. H. STERN, Encanteur

14 avril—14 21 27

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Caroline Myers, veuve de Peter Meid. Succession de Peter Meid.

No 99,897. No 96 327 (consolidées)—Cour Civile de District, Division C.

Propriétés Améliorées et Non-Améliorées à Alger

Deux Cottages Doubles 323-25 et 327-29 rue Bouny, entre l'avenue Pelican et la rue Delaronde.

Cottage Double, 430-32 rue Powder, entre la rue Alix et l'avenue Pelican.

Cottage Double, 422-24 rue Powder, entre la rue Alix et l'avenue Pelican.

Terrain de Choix avenue Whitney, coin de l'avenue Pelican, l'îlet Patterson et LeBeuf, mesurant 49' 3" 6"x120'

Cottage Double avenue Pelican, entre Whitney et la rue LeBeuf.

Deux Terrains de choix avenue Whitney, entre l'avenue Pelican et la rue Patterson, l'îlet LeBeuf,

Aussi

Deux Cottages Doubles connus comme Nos 226-28 et 230-32 rue Delaronde, entre les rues Seguin et Bouny

[Les améliorations seulement seront vendues]

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur — il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 14 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 4 avril 1912 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. La propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, ainsi que tous les droits, voies, privilèges, etc., y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bouny, Delaronde, Powder, l'avenue Pélican et le fleuve Mississippi, lequel est connu comme l'îlet No 3 et laquelle dite portion de terre consistant des parties des lots Nos (11) et (12) dudit îlet, et ayant une façade de soixante-trois pieds onze pouces à la rue Bouny et une profondeur sur la ligne du côté le plus près de l'avenue Pélican de cent quatre pieds sept pouces et une ligne, sur le côté le plus près de la rue Delaronde de soixante-trois pieds sept pouces et une ligne, étant borné dans le fond sur une ligne diagonale parallèle à la levée. Ledit morceau ou portion de terre étant le tout desdits lots (11) et (12), à l'exception de cette portion vendue à la ville de la Nouvelle Orléans, par acte passé pardevant Jas J. Woulfe, notaire, le 1er mai 1899, enregistré dans le livre des transferts 172, folio 319. Les améliorations consistent de deux cottages doubles en bois couverts en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté, et connus par les Nos municipaux 323-25-27-29 rue Bouny.

2. Un certain lot de terre, ainsi que tous les droits, voies, privilèges etc., qui y appartiennent situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No (21) dans l'îlet No (22) (maintenant l'îlet No 6), lequel est borné par les rues Powder, Alix, Bouny et l'avenue Pelican, ledit lot mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Powder, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt le 18 mars 1842, déposé en l'étude de L. P. Caire, ancien notaire en cette ville, comme plan No (22) du livre des plans No (4) Bis. Les améliorations sont connues comme Nos 430-32 rue Powder, et comprennent un cottage simple en bois couverte en ardoises, 3 chambres de chaque côté.

3. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No (22), borné par les rues Powder, Bouny, Alix et l'avenue Pelican, lequel lot est désigné par la lettre F sur un croquis d'arpentage établi par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 12 septembre 1892, annexé à un acte pardevant John Bendernagel, ancien notaire, le 12 septembre 1892, d'après lequel plan on devis le dit lot mesure, en mesure américaine, trente trois pieds, deux pouces de face à la rue Powder sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles et le dit lot est composé du tout du lot No (23) et d'une partie du lot No (24) contigu audit lot [23] sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 18 mars 1842, déposé en l'étude de L. P. Caire, notaire, dans le livre [4] du livre des plans No 24. Les améliorations sont connues comme Nos 422-24 rue Powder, consistant en un cottage simple en bois, couvert en ardoises, 3 chambres de chaque côté.

4. Un certain lot de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'îlet No (58), borné par l'avenue Whitney, la rue Patterson, l'avenue Pelican et la rue LeBeuf, d'après un plan de Daney et Wadill, ingénieurs et voyers, le 11 décembre 1909 et annexé à un acte passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 1er août 1910, lequel dit lot de terre est désigné comme lot No (3) du dit îlet et formant l'encoignure des avenues Whitney et Pelican, et mesurant quarante neuf pieds trois pouces et six lignes de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur et façade à l'avenue Pelican, entre lignes parallèles.

5. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'îlet No (58), borné par les rues Whitney, Patterson, Pelican et LeBeuf, d'après un plan de Daney et Wadill, ingénieurs et voyers, daté du 11 décembre 1909, annexé pour référence à un acte, passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 1er août 1910, lequel dit lot de terre est désigné par le No (E 4) et commençant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de l'avenue Whitney et mesurant quarante deux pieds six pouces et trois lignes de face à l'avenue Pelican sur cent quatre vingt dix neuf pieds trois pouces et six lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant cottage double sur l'avenue Pelican contenant galerie, 3 chambres de chaque côté, etc.

6. Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'îlet No (58), borné par les rues Whitney, Patterson Pelican et LeBeuf, désignés par les Nos [1] et [2] sur un certain devis annexé à un acte passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 1er août 1910, et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No [1] est à une distance de cent dix pieds du coin de la rue Patterson et de l'avenue Whitney et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent soixante et un pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot [2] est à une distance de quarante neuf pieds trois pouces six lignes du coin de l'avenue Pelican et de l'avenue Whitney et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

7. Deux cottages doubles connus comme 226-228-230-232 rue Delaronde, consistant en eux cottages doubles en bois couverts en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté. Les améliorations seulement seront vendues.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour les actes de vente pardevant Sidney F. Gautier, notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

N. E. Humphrey, avocat.

11 avril—11 14 21 28—mai 5 12 14

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

D'UN

Joli Cottage Simple.

No 533 Rue Troisième.

Mme E. B. Savage vs Hugh Byrne et Als.

No 98,566—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL —W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 2 mai 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 22 mars 1912, et signé le 28 mars 1912 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Le joli cottage simple en bois No 533 rue Troisième, retiré du trottoir, contenant galeries et 6 chambres. Le lot de terre est situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Rousseau, Fulton, Deuxième et Troisième, mesurant vingt-cinq pieds quatre pouces de face à la rue Troisième la même largeur en arrière, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds sept pouces trois lignes sur la ligne de côté vers la rue Fulton et cent vingt-cinq pieds sept pouces deux lignes sur la ligne de côté du lot No 6.

Etant la même propriété acquise par Patrick Byrne le 12 avril 1889, par achat de Mme Ellen Shipper et als connu comme il appert d'après un acte passé pardevant J. Benderna le, notaire, enregistré dans C. O. B. 128, page 764.

Le loyer est estimé à $168 par an, un voisinage tranquille, près des lignes de cars.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, billets à ordre lien du vendeur et les clauses de sécurité usuelles avec huit pour cent d'intérêt depuis la date d'adjudication, jusqu'au paiement, l'acquéreur devant assumer et payer et les taxes de 1912, tous les coûts de certificats et acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Pierre D. Olivier, notaire. Dix pour cent comptant au moment de la vente.

W. H. Byrnes, F. B. Davenport, Geo. Montgomery, avocats.

31mars—31 - avril 7 14 21 25—mai 2

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successions de Moses Hopkins, Elizabeth Hopkins et Mary Jane Hopkins.

No 100,009—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le vendrai le JEUDI, 9 mai 1912 à midi à la Bourse des ventes à l'encan, 311 rue Baronne, sans limite ou évaluation, la propriété suivante décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terrain dans le Second district de la Nile Orléans, dans le carré borné par l'avenue Carrollton, les rues David, Toulouse, et St Pierre, lequel lot est désigné par le numéro 28 sur un plan par Paquet & Crampon, déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, comme plan No 49 et mesure 29 pieds de face sur la rue Toulouse, sur 153 pieds 2 pouces en profondeur entre lignes parallèles C. O. B. 98 folio 530.

2. Un certain lot de terrain dans le même district et carré que le celui décrit ci-dessus et désigné par le no 29 et mesure 29 pieds de face à la rue Toulouse sur 153 pieds 2 pouces en profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 28—153 pieds, 10 pouces et 4 lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté et 44 pieds 3 pouces et 6 lignes en largeur en arrière C. O. B 103 fol. 198.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un et deux ans, billets à ordre avec lien du vendeur portant huit pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Rodis A. Tichenor notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat sur adjudication avec

WILL J. MORGAN, Encanteur,

Bureau Meteor Realty Co.,

331 rue Carondelet.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attrayant Cottage

Simple retiré.

6 chambres, Bains, Gas, Etc.

2213 Rue Marengo.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, dans la Re No 99,535 —Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division —— Mme Minerva Childs, veuve de Joseph M. Muir vs William E. Muir et al., je vendrai le JEUDI, 9 mai 1912, à la Bourse des ventes à l'encan, No 311 rue Baronne, à midi, sans limite ou évaluation, la propriété suivante, décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Marengo, David, Général Taylor et Green [ou Liberté]. Ledit lot est désigné par le No 4 sur un croquis privé annexé à un acte de vente passé devant Jeff C. Wenck, notaire, le 10 mars 1897, suivant lequel croquis ledit lot mesure trente pieds [30'] de face à la rue Marengo sur cent vingt pieds [120'] de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus au comptant, le solde s'il y en a en un et deux ans. Billets à ordre avec lien du vendeur portant huit pour cent d'intérêt, avec clauses de sécurité habituelles.

L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant Charles I. Denechaud, notaire et déposer dix pour cent du prix d'achat sur adjudication avec

WILL J. MORGAN, Encanteur.

Bureau Meteor Realty Co., 331 rue Carondelet.

A. J. Rossi, avocat.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 8

Charles Roth.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE Mme MARY DAHMEN.

Cottage simple de valeur du Troisième District.

No 2421 rue D'Abadie.

No 99,821—Cour Civile de District Division E.

EN vertu d'un jugement rendu et signé dans l'affaire sus intitulée, daté du 21 mars 1912 par l'Honorable Geo ges H. Théard, juge de la Division E, de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique le JEUDI, 25 avril 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Trois certaine lots de terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, située dans le Troisième District, dans le carré borné par les rues Roqueblave, D'Abadie, Dorgenois et Aubry, désignés comme lots Nos 7 8 et 9 du carré No 36 et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Abadie sur les profondeurs suivantes Les Nos 7 et 8 cent vingt deux pieds entre lignes parallèles et le lot No 9 cent vingt deux pieds sur le côté du lot No 8 et cent seize pieds de l'autre côté adjoignant le lot No 10.

Etant la même propriété acquise par Mlle Mary Regina Dahmen de Regina Benix, veuve de John Dahmen par acte de vente devant Fred. Zengel, le 28 octobre 1903, et enregistré dans C. O. B. 190, folio 785, et dans M. O. B. 779 folio 143.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, le solde s'il y en a en un crédit d'un an à l'option de l'acquéreur la partie de crédit de la dite vente devant être représentée par billet à ordre de l'acquéreur à son propre ordre et endossé par lui, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, ordant une hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses de sécurité usuelles moins huit cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes pour l'année 1912 et acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

CHARLES ROTH, Encanteur.

National Realty Co. Ltd.

C. C. Fredericks, avocat.

24 mars—24 31—av 7 14 21 25

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur.— Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 25 avril 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 mars 1912 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans la Succession de Mme Veuve Patrick Tobin, No 89,875, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé et se trouvant dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Galvez, Gravier, Johnson et Ferdido, désigné par le numéro neuf sur un plan dressé par L. Resnatier, arpenteur, le 5 mars 1867, déposé pour référence dans l'étude de W. J. Castell, ancien notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesure d'après ledit plan trente pieds (30') de face à la rue Galvez sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent ou de que que façon en dépendant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, les portions de crédit, s'il y en a, devant être représentées par des billets à ordre de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement ferm à ecoulement des clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis de l'acquéreur au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. J. Woulfe notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, avocats.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 25

VENTES A L'ENCAN.

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

408-410-416 rue Carroll, Grande Bâtisse en briques, à deux étages, contigue à la De Soto Hotel, Bourse des Contracteurs et Négociants, Interstate Electric Co., etc

514-16 rue Chartres, Bâtisse en briques, à quatre étages, contigue au Palais de Justice, maintenant d'un million de dollars. Hôtel St Louis, etc.

1318 rue Bienville, encoignure Liberté, Bâtisses en briques, à trois étages, susceptibles à de grands revenus.

135-37 rue N. Broad, près de Canal, Grande Résidence Double à deux étages.

123 rue Nord Broad, près Canal, Grande Résidence Simple, à deux étages.

220-22-24 rue N. Liberté, près de la rue du Canal.

111-13-17 rue S. Robertson, près de la rue du Canal propriété triple pour placement, à deux étages.

120-22 rue S. Robertson, Maison Double retirée à deux étages.

125-27 rue S. Robertson, près de la rue du Canal, Maison Double à deux étages.

Rue S. Robertson, près Canal. Terrain vacant.

2653-55 rue Gravier, Cottage Double.

121 rue S. Robertson, Résidence Simple à deux étages.

Dans l'affaire de la succession de Frank Sharp.

No 99,713—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "E."

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet, JEUDI, le 23 mai, 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 17 avril 1912 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de a susdite cour, division "E," dans l'affaire intitulée et numérotée, et à moi adressée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 1—Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Canal, Robertson, Villeré et l'avenue Cleveland, autrefois Gasquet, désignés par les Nos deux et trois sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, daté du 23 février 1850, et déposé comme plan No 107 en l'étude de